



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord

Résumé

Éliminer les disparités entre les genres au sein des systèmes agroalimentaires permet d'améliorer le bien-être des femmes, des ménages et des communautés en réduisant la pauvreté et l'insécurité alimentaire, en stimulant la croissance économique et en renforçant la résilience. En dépit des progrès accomplis par de nombreux pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, de profondes inégalités entre les genres subsistent quant à l'accès aux moyens de production, intrants, ressources et technologies ainsi qu'à la participation et au pouvoir des femmes dans certains des processus décisionnels.

La présente note d'information donne une vue d'ensemble de la dynamique de genre qui caractérise les systèmes agroalimentaires de la région, en mettant en lumière les principales disparités qui empêchent les femmes de contribuer à la transformation rurale et au développement des systèmes agroalimentaires et d'en bénéficier autant que les hommes. D'autres critères comme l'âge, la situation au regard du droit au séjour, le handicap et les conditions socioéconomiques peuvent se cumuler avec le genre et devenir ainsi des facteurs de marginalisation et de vulnérabilité. Dans toute la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les femmes jeunes, veuves ou chefs de famille, les femmes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur pays et les femmes présentant un handicap sont souvent davantage exposées à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, en particulier dans les pays touchés par des crises prolongées.

En fournissant des informations actualisées sur les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, cette note définit dans les grandes lignes des approches et des interventions prometteuses qui sont susceptibles d'être reproduites et transposées à plus grande échelle. Enfin, elle propose un ensemble de mesures à prendre pour améliorer la situation, l'accent étant mis sur la nécessité d'adopter des approches intégrées et systémiques pour éradiquer les causes sous-jacentes des inégalités de genre, ancrées dans des normes et des pratiques sociales discriminatoires et perpétuées par des institutions, des cadres juridiques et des politiques qui ne tiennent pas compte de la problématique du genre.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

I. Le rôle des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord

1. Par rapport à d'autres régions du monde, relativement peu de femmes travaillent dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Le pourcentage de femmes employées dans les différentes composantes (agricoles et non agricoles) des systèmes agroalimentaires était estimé à 20 pour cent en 2019, alors que la moyenne mondiale était de 36 pour cent¹.

Globalement, la présence des femmes au sein de la population active demeure faible dans la région (environ 19 pour cent), tandis que celle des hommes s'établit à 77 pour cent et la moyenne mondiale à 49 pour cent². Dans certains pays de la région, malgré les quelques progrès accomplis au cours des dernières décennies, les femmes – en particulier lorsqu'elles sont jeunes ou vivent en zone rurale – se heurtent encore à d'énormes obstacles structurels qui les empêchent d'intégrer le marché du travail et de rester dans la population active³.

2. L'agriculture n'en demeure pas moins un pourvoyeur incontournable de moyens de subsistance et d'emplois pour les femmes de la région. En 2019, près d'un quart des femmes ayant un emploi travaillaient dans le secteur agricole, contre seulement 17,6 pour cent des hommes⁴. Toutefois, les différences entre les pays sont considérables. L'emploi agricole représente un pourcentage plus important chez les femmes que chez les hommes en Égypte, au Maroc, en Palestine, au Soudan et au Yémen. Le cas du Maroc, du Soudan et du Yémen est particulièrement saisissant, puisque l'agriculture y occupait une place plus importante dans l'emploi total des femmes que dans celui des hommes, l'écart étant respectivement de 25, 18 et 16 points de pourcentage. La part des femmes dans la main-d'œuvre agricole a augmenté dans de nombreux pays de la région à mesure que des hommes et des jeunes ont abandonné l'agriculture pour travailler dans d'autres secteurs ou en raison de conflits. Une tendance à la «féminisation de l'agriculture» a été observée en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Maroc, en Libye, en Palestine et en République arabe syrienne⁵.

3. Étant donné que la plupart des femmes ont un statut de collaboratrice familiale non rémunérée plutôt que d'agricultrice ou d'agriprenseuse à part entière, leur contribution réelle au secteur agroalimentaire est souvent sous-estimée par les statistiques officielles. Cependant, les évaluations par pays de l'égalité des genres et les analyses sous l'angle du genre réalisées par la FAO dans l'ensemble de la région montrent sans équivoque que les femmes jouent des rôles multiples et cruciaux dans les systèmes agroalimentaires, en tant que productrices, transformatrices et détaillantes⁶. Ces études

¹ FAO. 2023. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome.

<https://doi.org/10.4060/cc5343fr>.

² Banque mondiale, sur la base d'une estimation modélisée tirée de la base de données ILOSTAT de l'Organisation internationale du Travail (25 juin 2023):

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.CACT.FE.ZS?end=2019&locations=ZQ-1W&start=2019&view=bar>.

³ Bureau international du Travail. 2022. *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2022*. Genève.

⁴ Banque mondiale, sur la base d'une estimation modélisée par l'Organisation internationale du Travail. Base de données ILOSTAT. Consulté le 28 mars 2021.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.ZS>.

⁵ Baruah, B., et Najjar, D. 2022. *Gender Equality, Climate Change and Agriculture in the MENA region: Priorities and Possibilities*. Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), Beyrouth (Liban).

⁶ Des évaluations par pays de l'égalité des genres dans le secteur agricole et rural sont disponibles pour plusieurs pays de la région, à l'adresse <https://www.fao.org/gender/resources/country-assessments/fr>.

montrent également que les travailleuses ainsi que les coopératives, les associations et les petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes sont de plus en plus actives dans les segments amont et aval de nombreuses chaînes de valeur agroalimentaires, notamment celles du lait et des fruits. Dans toute la région, les femmes rurales jouent aussi un rôle fondamental et pourtant non reconnu dans l'utilisation et la gestion des ressources naturelles, telles que les terres, l'eau, les zones arides et les forêts, en particulier en ce qui concerne la petite agriculture et l'agriculture familiale.

4. En tant que principales responsables du «travail reproductif» (soins aux enfants, préparation des repas, nettoyage, etc.), les femmes apportent également une contribution essentielle à la sécurité alimentaire et à la nutrition des ménages et des communautés, en particulier dans les zones rurales, où les services sociaux sont rares. Les femmes rurales effectuent des tâches agricoles cruciales mais ignorées, comme l'élevage de volailles de basse-cour, la culture du potager familial et la transformation de produits laitiers à domicile, qui sont indispensables à la nutrition et au bien-être du foyer.

II. Disparités persistantes entre les genres dans les systèmes agroalimentaires de la région Proche-Orient et Afrique du Nord

5. En dépit des progrès accomplis au cours des dernières décennies, le rôle et le potentiel des femmes au sein des systèmes agroalimentaires demeurent fortement restreints par de profondes discriminations qui limitent leur accès aux moyens de production, ressources, prestations et possibilités.

6. Bien que les données ventilées par sexe soient fragmentées, on estime que les femmes de la région Proche-Orient et Afrique du Nord possèdent moins de 7 pour cent des terres agricoles et représentent seulement 5 pour cent des propriétaires fonciers⁷. Cette situation pose problème dans la mesure où des droits fonciers sûrs sont corrélés à une plus grande adoption des technologies, une meilleure capacité de résilience, une prise de décisions plus judicieuse, une augmentation des investissements ainsi qu'une productivité agricole et des revenus accrus⁸. À l'inverse, l'absence de sécurité des droits fonciers limite l'accès des femmes à d'autres ressources (notamment l'eau) et services (comme le crédit et d'autres services financiers pour lesquels les terres servent souvent de garantie) qui sont nécessaires à la production. Elle limite aussi leur adhésion à des organisations rurales ou de producteurs, qui sont incontournables pour bénéficier de services de conseil rural et de débouchés commerciaux.

7. Le manque de réactivité des politiques et des institutions en rapport avec les systèmes agroalimentaires contribue également à restreindre l'accès des femmes aux services d'appui agricole (conseil rural, aspects financiers ou encore développement commercial). En outre, les politiques d'adhésion des organisations de producteurs ne sont pas toujours inclusives et les prestataires de services répondent rarement aux besoins et demandes particuliers des femmes. Cela engendre d'importants écarts dans l'accès à l'information, aux compétences, aux technologies et aux pratiques, qui expliquent en partie pourquoi les femmes se concentrent généralement dans le secteur informel et au niveau des maillons peu qualifiés et moins lucratifs des chaînes de valeur agroalimentaires.

8. Bien que la promotion de la représentation des femmes au sein des institutions politiques ait progressé, l'égalité est loin d'être atteinte en matière de participation et de direction dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. D'après l'indice d'écart entre femmes et hommes publié par le Forum économique mondial en 2023, l'avancement politique des femmes dans la région est faible⁹. Compte tenu de leur participation et de leur pouvoir limités au sein des mécanismes décisionnels concernés, les femmes ne peuvent concourir à l'adoption de politiques, de plans d'investissement et de

⁷ Popal, F., et Langley, B. 2021. *Women's Leadership and Economic Empowerment. A solution for the Economies of the Middle East and North Africa*. George W. Bush Institution and Centre for International Private Enterprise. Disponible à l'adresse http://gwbcenter.imgix.net/Publications/Resources/gwbi-2021_CIFE_paper.pdf.

⁸ FAO. 2023. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*, Rome. <https://doi.org/10.4060/cc5343fr>.

⁹ Forum économique mondial. 2023. *Global Gender Gap Report 2023*. https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2023.pdf.

stratégies qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs intérêts. Cet état de fait est manifeste dans les institutions, organisations et mécanismes de gouvernance en milieu rural, où la parité entre femmes et hommes est rarement effective.

9. Les disparités entre les genres en matière d'accès aux moyens de production, aux ressources et aux services consultatifs réduisent aussi l'exposition et l'adhésion des femmes aux pratiques et technologies vertes, économes en eau et intelligentes face au climat. Cela amenuise leurs capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique et aux catastrophes d'origine climatique, mais sape aussi les efforts nationaux et régionaux visant à rendre l'agriculture plus verte et à réduire la dégradation environnementale.

10. La hausse des températures dans une région qui dispose déjà des ressources hydriques les plus faibles au monde ne fait qu'aggraver les inégalités sociales et économiques et met en péril l'accès à la nourriture et à l'eau, encore plus pour les femmes que pour les hommes. La participation et le pouvoir des femmes dans le domaine de l'action pour le climat demeurent limités et les préoccupations liées au genre ne sont encore que partiellement prises en compte dans les plans nationaux d'adaptation (PNA) et les stratégies relatives au climat.

11. Le changement climatique est un facteur qui contribue de plus en plus à l'émigration rurale. Selon une étude réalisée dans cinq pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les phénomènes climatiques extrêmes sont à l'origine de plus de 20 pour cent des migrations¹⁰, qui devraient encore s'intensifier avec l'aggravation des conditions climatiques. Une fois encore, cela n'a pas les mêmes répercussions sur les femmes et sur les hommes, dont les modes de migration diffèrent. Il se peut que les femmes dont le mari, le(s) frère(s) et le père ont migré pour des raisons économiques ou climatiques doivent assumer une charge de travail supplémentaire et soient confrontées à la vulnérabilité économique, à l'insécurité alimentaire, voire à un risque de mortalité accru¹¹.

12. La transformation numérique peut faciliter l'accès des femmes à l'information, aux services et aux débouchés commerciaux. La pandémie de covid-19 a accéléré l'adoption de solutions numériques dans le secteur agroalimentaire, créant de nouvelles possibilités d'inclusion économique pour les petits acteurs des chaînes de valeur. Néanmoins, l'inclusion numérique demeure un défi dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, où les écarts qui existent entre les villes et les zones rurales et entre les femmes et les hommes se superposent et constituent ainsi plusieurs niveaux de marginalisation. En dépit des récentes avancées, 25 millions de femmes ne possèdent pas de téléphone portable et quelque 60 millions de femmes n'utilisent pas l'internet mobile¹². De nombreux facteurs contribuent à faire perdurer ce fossé numérique entre les genres, y compris l'accès inégal des femmes et des filles à une éducation de qualité, à des programmes de formation au numérique et à des ressources financières. À certains endroits, les normes rigides liées au genre et les obstacles juridiques persistants entravent aussi l'accès des femmes aux technologies et à l'innovation.

13. Les conflits et les crises prolongées demeurent les principales causes de l'insécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. La faim est beaucoup plus présente dans les pays en proie à un conflit qu'ailleurs: en 2020, la prévalence de la sous-alimentation dans ces pays s'élevait à 34,7 pour cent, soit six fois plus que dans les pays en paix¹³. Bien que les données ventilées par sexe qui concernent les pays en proie à un conflit soient rares et fragmentaires, il est fort probable que les femmes et les filles y soient particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les données disponibles montrent que l'insécurité alimentaire touche davantage les femmes que les hommes dans toutes les régions du monde du fait des inégalités et discriminations de genre persistantes, les femmes des zones rurales étant les plus concernées par l'insécurité

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ FAO. 2023. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc5343fr>.

¹² GSMA. 2023. *The Mobile Gender Gap Report 2023*. https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2023/07/The-Mobile-Gender-Gap-Report-2023.pdf?utm_source=website&utm_medium=download-button&utm_campaign=gender-gap-2023.

¹³ FAO. 2021. *Near East and North Africa – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2021: Statistics and trends*. Le Caire. <https://doi.org/10.4060/cb7495en>.

alimentaire¹⁴. L'anémie, par exemple, est encore un grave problème de santé publique dans les pays à faible revenu de la région, en dépit de la tendance à la baisse observée au cours de deux dernières décennies: ainsi, le Yémen enregistrait la plus forte prévalence en 2020, qui correspondait à 61,5 pour cent des femmes en âge de procréer¹⁵.

14. En général, les femmes, les hommes, les filles et les garçons ne vivent pas les situations d'urgence ni les crises de la même manière car leurs rôles, responsabilités et facteurs de vulnérabilité au sein de la société sont différents. La situation est encore plus complexe dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, où les populations subissent de plus en plus les effets cumulés de chocs et de crises de diverses natures (conflits, catastrophes naturelles, récessions économiques, instabilité politique) qui perturbent les rôles et normes sociales liés au genre de diverses manières, dont il est difficile de tirer des généralités.

15. Les soins non rémunérés prodigués par les femmes sont encore plus cruciaux en période de crise, étant donné qu'ils compensent l'interruption ou la réduction des services publics, comme le montrent clairement les évaluations d'impact relatives à la pandémie de covid-19 et les études réalisées dans des contextes de conflit prolongé ou de catastrophe naturelle¹⁶. Or, la charge excessive que représentent ces travaux a une incidence directe sur la possibilité pour les femmes d'avoir un travail rémunéré, d'accéder à l'éducation et de participer à la vie publique. Les femmes et les filles vivant dans des zones rurales reculées ou dans des zones touchées par des conflits, où les services et les infrastructures sont perturbés voire inexistantes, sont davantage susceptibles d'avoir peu de temps disponible.

16. Les femmes se trouvant dans des zones en proie à un conflit ou dans une situation d'urgence, et celles qui sont réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur pays, sont particulièrement exposées au risque de violence, ce qui amenuise encore davantage leur capacité de résilience. Les femmes rurales sont souvent marginalisées à deux niveaux, dans la mesure où les services de santé et de protection sont souvent inexistantes dans les zones où elles habitent. En outre, la prévention et l'atténuation des violences fondées sur le genre sont souvent négligées dans les politiques et les programmes relatifs à l'agriculture et au secteur rural, alors que la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont des facteurs qui favorisent considérablement ces violences et certaines pratiques préjudiciables, comme le mariage précoce et les violences économiques.

III. L'action de la FAO en faveur de l'égalité des genres aux niveaux régional et national

17. Conformément au Cadre stratégique de la FAO, aux priorités régionales et aux objectifs de la Politique de la FAO sur l'égalité des genres 2020-2030, les principaux domaines de travail de l'Organisation en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord sont les suivants:

- a) renforcer le rôle des femmes dans les systèmes agroalimentaires en améliorant l'accès aux moyens de production, ressources, possibilités de développement des compétences et services;
- b) promouvoir un accès équitable à des pratiques, technologies et services intelligents face au climat, économes en eau et respectueux de l'environnement;
- c) faire en sorte que la participation et le pouvoir de décision des femmes au sein des organisations, institutions et mécanismes de gouvernance en zone rurale soient équitables;

¹⁴ FAO, Fonds international du développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM), et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain*. Rome. FAO. <https://doi.org/10.4060/cc3017fr>.

¹⁵ FAO. 2021. *Near East and North Africa – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2021: Statistics and trends*. Le Caire. <https://doi.org/10.4060/cb7495en>.

¹⁶ Voir, par exemple: FAO et PAM. 2022. *The impact of COVID-19 on gender equality and food security in the Arab region with a focus on the Sudan and Iraq*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7852en>.

- d) restaurer les moyens de subsistance des femmes et améliorer les capacités de résilience de celles-ci, de sorte qu'elles puissent faire face aux effets des chocs et crises multiples, y compris les conflits et les catastrophes naturelles.

18. Par ailleurs, la FAO a élaboré une stratégie et un plan d'action régionaux en faveur de l'égalité femmes-hommes pour affiner son programme de travail sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Cette stratégie vise aussi à faciliter la communication d'informations aux membres quant aux progrès accomplis.

19. Comme l'illustre la figure 1, la FAO travaille sur ses domaines prioritaires au moyen de multiples fonctions et types d'intervention, qui s'appuient sur ses avantages comparatifs dans la région.

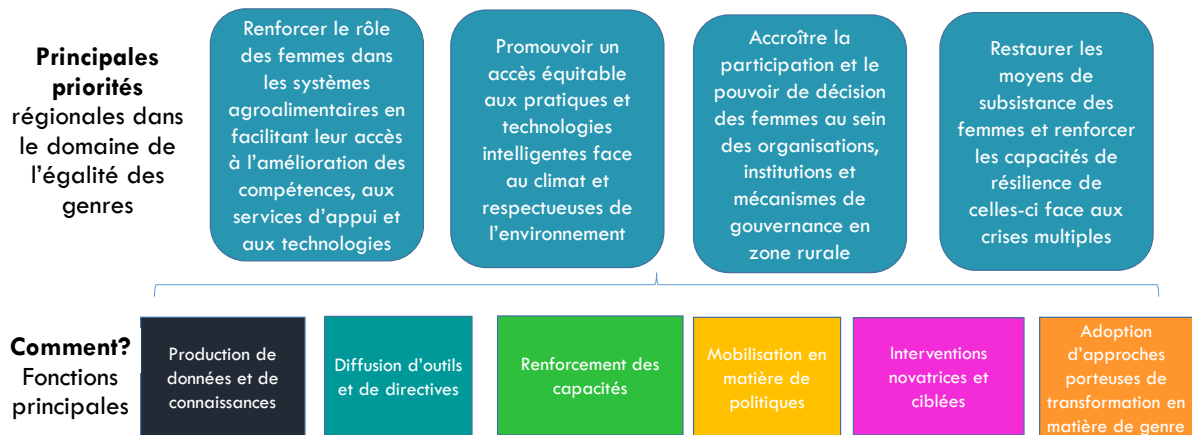


Figure 1. Domaines de travail prioritaires et fonctions de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

20. Depuis la dernière session de la Conférence régionale, la FAO a continué d'investir dans la production et la diffusion de données et de connaissances sur les disparités entre les genres qui existent dans les systèmes agroalimentaires de la région, ainsi que dans les solutions prometteuses qui permettraient de les éliminer. En étroite collaboration avec les institutions nationales, des évaluations par pays de l'égalité des genres dans les secteurs agricole et rural ont été réalisées pour l'Égypte, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, la Palestine, le Soudan et la Tunisie afin d'établir une solide base d'éléments factuels à l'appui de l'élaboration de politiques et de programmes au service de l'égalité des genres dans ces secteurs cruciaux. Plusieurs études thématiques ont contribué à produire des connaissances sur l'égalité des genres dans des domaines de travail spécifiques de la FAO dans la région, comme la gestion durable de l'eau (Égypte et Palestine) et la résilience face aux chocs et crises multiples (Iraq, Soudan et Yémen).

21. Par ailleurs, la FAO prête un appui technique aux pays s'agissant de faire rapport sur l'indicateur 5.a.2 des objectifs de développement durable (ODD), qui consiste à évaluer dans quelle mesure les lois nationales protègent les droits fonciers des femmes. En mai 2023, quatre pays (Jordanie, Liban, Palestine et Qatar) avaient transmis leur rapport officiel. Les Émirats arabes unis et le Maroc, quant à eux, sont engagés activement dans le processus d'évaluation. L'analyse des données recueillies dans le cadre de l'établissement de rapports fournit des informations importantes qui peuvent guider les efforts déployés pour améliorer les cadres juridiques et les politiques relatifs aux droits fonciers des femmes.

22. La FAO a également continué à élaborer des documents et outils d'orientation susceptibles d'appuyer les mesures et interventions au service de l'égalité des genres qui sont mises en œuvre par un large éventail de parties prenantes dans les systèmes agroalimentaires. Les supports d'apprentissage de l'Organisation sur le développement de chaînes de valeur tenant compte des questions de genre ont été mis à disposition en arabe afin de faciliter leur utilisation par les partenaires locaux et de nouveaux

outils ont été conçus pour faire en sorte que les modèles d'activité et la prestation de services dans les chaînes de valeur agroalimentaires soient davantage au service de l'égalité des genres¹⁷.

23. Ces connaissances sont cruciales pour orienter la mise en œuvre du portefeuille de projets de la FAO dans la région et faire en sorte qu'il contribue aux priorités susmentionnées, en accord avec les dispositions et stratégies nationales en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes. Bien que la dimension de genre soit systématiquement intégrée dans toutes ses interventions, l'Organisation a lancé et mis en œuvre un nombre croissant d'interventions axées sur les femmes et sur les questions de genre, qui ont grandement contribué à accroître l'accès des femmes aux ressources et aux activités rémunératrices (comme dans le cas de l'Égypte, de l'Iraq, de la Jordanie, de la Tunisie et du Yémen) et à améliorer les résultats des coopératives et associations de femmes dans le secteur agroalimentaire (en Arabie saoudite, au Liban, à Oman et en Palestine, par exemple).

24. L'adoption par les femmes, au même titre que par les hommes, de technologies et pratiques intelligentes face au climat, économes en eau et respectueuses de l'environnement est le point d'ancrage de plusieurs interventions, l'objectif clairement affiché étant de donner aux femmes les moyens d'être des agents du changement aux fins de l'adaptation au climat et de la gestion durable de l'eau (en Égypte et en Iraq, notamment). Les programmes de la FAO dans les pays touchés par une crise mettent spécifiquement l'accent sur le renforcement des capacités de résilience des femmes et des filles, ce qui consiste à éliminer les facteurs de vulnérabilité propres à celles-ci, tout en faisant évoluer positivement les rôles dévolus en fonction du genre (faciliter l'intégration des femmes dans la population active, par exemple), comme dans le cas de la Palestine, du Soudan et du Yémen.

25. Les approches collectives et participatives, telles que les écoles pratiques d'agriculture, les écoles d'entrepreneuriat agricole et les écoles de gestion coopérative, ont donné de bons résultats dans de nombreux pays s'agissant d'améliorer la diffusion auprès des femmes rurales et de faciliter l'accès de celles-ci à l'information, aux connaissances, aux bonnes pratiques agricoles ainsi qu'aux compétences commerciales. Par ailleurs, ces approches se sont avérées prometteuses pour ce qui est de renforcer les moyens d'action et la confiance en soi des femmes, de remettre en question les stéréotypes de genre préjudiciables et de promouvoir une dynamique plus équitable entre les genres, aux niveaux du ménage et de la communauté.

26. Faisant fond sur ces résultats prometteurs, la FAO a redoublé d'efforts pour adopter des approches porteuses de transformation en matière de genre (c'est-à-dire des approches qui visent explicitement à remettre en question les normes sociales, attitudes et comportements discriminatoires qui sont les causes profondes des inégalités de genre) dans l'ensemble de son portefeuille de projets, comme les clubs Dimitra (mis en place en Mauritanie et en République arabe syrienne) ou le programme d'émancipation économique et sociale (EASE) (également en phase pilote en République arabe syrienne).

27. La FAO a aussi redoublé d'efforts pour sensibiliser les différentes parties prenantes et renforcer leurs capacités, aux niveaux national et régional. En novembre 2022, 46 représentants gouvernementaux et fonctionnaires techniques de l'Organisation ont participé à une formation de trois jours sur le thème «Vers des interventions porteuses de transformation en matière de genre dans le secteur agricole et rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord». Cette formation s'est avérée extrêmement fructueuse, s'agissant non seulement de diffuser des outils, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir dans le domaine des programmes porteurs de transformation en matière de genre mais aussi de renforcer la communauté de pratique régionale travaillant sur les questions de genre et les systèmes agroalimentaires. Le programme de renforcement des capacités a depuis été adapté et reproduit pour répondre aux demandes nationales de formation en Égypte, au Liban, en Palestine et au Yémen.

28. La sensibilisation et le renforcement des capacités ont facilité le dialogue sur les politiques et la mobilisation sur la question de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Au Maroc, par exemple, la FAO aide le Ministère de l'agriculture à mettre en place un système d'information

¹⁷ Toutes les études et publications portant sur les questions de genre sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/neareast/action-areas/gender/en/>.

pour coordonner la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur les résultats de la stratégie «génération verte» en matière d'égalité des genres. De même, en Palestine, elle aide le Ministère de l'agriculture à réaliser un audit de l'égalité des genres pour évaluer et améliorer l'institutionnalisation de l'intégration systématique des questions de genre.

IV. Conclusion et voie à suivre

29. Pour combler les écarts entre femmes et hommes dans les systèmes agroalimentaires de la région et concrétiser les engagements du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est fondamental de promouvoir des interventions intégrées, systémiques et porteuses de transformation qui permettent de lutter explicitement contre les pratiques préjudiciables, les normes sociales inéquitables et les politiques discriminatoires qui ne tiennent pas compte de la dimension de genre et créent ainsi des inégalités.

30. Les domaines d'intervention prioritaires de la FAO et des pays membres, en collaboration avec les partenaires et parties prenantes régionaux et nationaux concernés, sont notamment les suivants:

- a) contribuer à la production et à la diffusion de données et de statistiques ventilées par sexe, âge et autres critères sociaux pertinents, afin d'éclairer des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles;
- b) encourager la formulation et la mise en œuvre de politiques et de cadres juridiques qui respectent, promeuvent et concrétisent les droits des femmes, au même titre que ceux des hommes, et leur maîtrise des moyens de production (en particulier des terres), des ressources productives et naturelles, des intrants agricoles et des technologies – s'engager à recueillir des données et à faire rapport sur les indicateurs 5.a.1 et 5.a.2 des ODD, qui portent respectivement sur les aspects de la propriété foncière qui présentent une dimension de genre au sein des populations agricoles et sur les droits fonciers des femmes dans la législation, peut grandement aider les pays à cet égard;
- c) mettre en œuvre des programmes et des stratégies d'investissement qui permettent une transformation rurale tenant compte des questions de genre et d'âge, en assurant des services d'appui agricole inclusifs (conseil rural, aspects financiers et développement commercial) et en prenant des mesures d'incitation en faveur de l'emploi décent et de l'entrepreneuriat des femmes dans les systèmes agroalimentaires;
- d) faciliter l'intégration de la dimension de genre et des priorités liées au genre dans les PNA et les programmes relatifs au climat, afin de compenser en partie le fait que le changement climatique ne touche pas de la même manière les femmes et les hommes, et veiller à ce que les femmes participent véritablement aux systèmes agroalimentaires;
- e) veiller à ce que la dimension de genre soit intégrée dans les évaluations des besoins et les plans d'intervention concernant les pays en proie à une crise et à ce que les efforts de renforcement de la résilience prennent en considération les effets que les multiples chocs et crises ont sur différents groupes de population;
- f) favoriser l'adoption d'approches porteuses de transformation en matière de genre qui ciblent le renforcement des compétences, des capacités et de la résilience des populations rurales dont les moyens de subsistance dépendent des systèmes agroalimentaires, tout en remettant en question explicitement les relations de pouvoir inégales grâce à la mobilisation des ménages et des communautés.